

Gestion conservatoire des landes par brûlis dirigé

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

DATE

Depuis plusieurs années, chantier d'entretien de landes réalisé annuellement

BUDGET

8 000 € (charges de personnels : 3 600 €, prestataires : 3 900 €, matériel : 500 €)

PARTENAIRES

DDT Vienne, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Agence de l'Eau Loire-Bretagne (au travers du Contrat Territorial Vienne Aval), SDIS, Chantier d'insertion Audacie

SITE INTERNET DE L'ACTION

www.reserve-pinail.org/reserve-naturelle-nationale-pinail/sa-gestion

DOMAINE D'ACTION

Génie écologique

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Patrimoine naturel

LOCALISATION DE L'INITIATIVE

Réserve naturelle nationale du Pinail, Vouneuil-sur-Vienne (86)

PILOTE

GEREPI

Moulin de Chitré

86210 VOUNEUIL-SUR-VIENNE

05 49 02 33 47

gerepi@free.fr

www.reserve-pinail.org



Kevin LELARGE

Conservateur de la Réserve naturelle nationale du Pinail

05 49 02 33 47

gerepi@free.fr

Les landes, paysage emblématique en Nouvelle-Aquitaine, sont devenues un milieu relictuel au cours du dernier siècle. Aujourd'hui, leur préservation constitue un enjeu patrimonial à la fois naturel et culturel. L'entretien par le feu est une pratique historique et adaptée à la conservation des espèces pyrophytes (*Pilularia globulifera*, *Ulex minor*, *Cuscuta epithymum*, *Erica sp*, *Nitella tenuissima*, *Dadina caladriorum*, *Coltrichia perennis*, *Marchantia polymorpha*, etc.). Pratiquée sur la réserve du Pinail chaque année en rotation sur 10 hectares environ, cette mesure de gestion permet de maintenir une lande « jeune » et diversifiée, de prévenir du risque à incendie et de multiplier les modes de gestion réalisés sur la réserve (coupe manuelle, pâturage ovin, non-intervention).

La pratique du brûlis dirigé nécessite plusieurs étapes préalables : demande d'autorisation préfectorale, coordination du SDIS et d'un chef de chantier de brûlis dirigé habilité, réalisation manuellement d'un pare-feu. La méthode mise en œuvre est celle du « feu contre-feu », consistant à brûler une bande de végétation à l'opposé du vent (le « contre-feu » d'une largeur de 25 mètres), avant d'allumer « le feu » remontant les bordures jusqu'à l'opposé du secteur (il progresse rapidement, porté par le vent, jusqu'au contre-feu sur lequel il s'éteint). Tout au long de l'opération, les pompiers sont dispersés sur le pare-feu pour contrôler tout autre départ. Ce type de chantier dure près d'une demi-journée et une surveillance est assurée jusqu'au lendemain.

Pratiqué en rotation, le feu favorise la dynamique des populations animales et végétales, sans oublier les champignons dont certains ne subsistent que grâce au passage du feu. Considéré comme destructeur, les résultats de suivis sur différents groupes taxinomiques attestent de l'intérêt du feu courant comme moyen de gestion de ce type de milieu.

RÉSULTATS OBTENUS

■ **Taux de brûlage** significatif (supérieur à 85%) de la végétation et des débris végétaux ou humus (non obtenu avec un autre mode de gestion) permettant une régénération du milieu et le développement de plantes pionnières par la mise à nu du sol (exemple de *Pilularia globulifera* dont la population est très présente en bordure de mare au cours des 3 années suivant le suivi). Après le passage du feu, *Cuscuta europaea* et *Funaria hygrometrica* sont deux espèces abondantes temporairement. *Molinia caerulea* est l'espèce dominante et se développe seulement quelques jours à quelques semaines après le brûlage dirigé selon la pluviométrie, tout comme *Ulex sp.* Un à deux ans après, *Erica sp.* inculque de nouveau la physionomie du paysage de brandes du Poitou.

■ **Variations thermiques subies** par le milieu peu significatives lors du passage du feu courant, à l'exception des parties aériennes bien évidemment. De ce fait, aucune augmentation de la température des mares n'est mesurée, de par l'inertie de la masse d'eau (suivi thermique horizontal et vertical réalisé dans une mare en 2016). L'augmentation de température la plus importante est mesurée à -1cm au niveau du

sol, avec un maximum de +24.5°C (amenant des températures jusqu'à 44°C), et le retour à une température normales (soit 19.5°C) apparaît 10 minutes après le passage du feu (tendances observées en 2016 et 2017).

Ces informations permettent d'appréhender l'impact d'un feu courant sur la faune dont les températures subies dans l'eau et le sol ne sont pas létales. Les espèces et individus vivant en surface, qui n'ont pas la capacité de fuir, succombent cependant dans les flammes bien que cela soit limité par une période de mise en œuvre tardive (automne-hiver), après reproduction tout particulièrement. L'impact du brûlage dirigé pratiqué en rotation sur de petite surface à l'échelle d'un site, est positif pour la faune comme la flore et la fonge, car des niches écologiques sont créées ou renouvelées et la dynamique des populations est favorisée de par la création d'un nouvel espace à coloniser. Comparativement à la fauche, au pâturage et à la non intervention, l'usage du feu sur les landes de la réserve est le mode de gestion le plus adapté.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

La mise en œuvre d'un chantier de brûlage dirigé nécessite de réunir des conditions météorologiques spécifiques (vent d'intensité ni trop faible ni trop forte et d'orientation constante, taux d'humidité faible de la végétation et de l'humus) et une disponibilité conjointe des différents SDIS impliqués.

La forte contrainte sur la réserve relève des conditions d'accessibilité des engins du SDIS avec une portance du sol compromise par le moindre aléa climatique puisqu'il s'agit d'une zone humide. La période de mise à feu *in situ* fait l'objet d'échanges ponctuels avec la DDT et un contact régulier est entretenu avec le SDIS afin de favoriser une mise en œuvre opérationnelle et partagée.

À noter que le SDIS peut employer un agent mouillant dans l'eau projetée par les lances à incendie qui, bien que biodégradable à terme, demeure un agent chimique non naturel.

SOLUTIONS APPORTÉES

La sécurisation du chantier est assurée préférentiellement par une lutte manuelle à l'aide de

battes à feu par les pompiers, l'usage de l'eau étant souhaité limité à un éventuel incident et à la circonscription du secteur brûlé en bordure du pare-feu à la fin du chantier. Afin de conforter le travail à la batte à feu, il est envisagé de créer une bande de sol nu sur une largeur de 40 cm en bordure de pare-feu. Le matériel doit être recherché et adapté au retournement d'un sol caillouteux.

PERSPECTIVES ENVISAGÉES

La pratique du brûlage dirigé est indispensable à la gestion conservatoire de la Réserve naturelle du Pinail. Nombre d'espèces est favorisé et même inféodé au passage du feu et, en l'état actuel, nul autre moyen ne peut être appliqué pour entretenir à grande échelle la mosaïque de landes et mares.

Le plan de gestion du site programme d'atteindre une fréquence de 8 ans au cours de la période 2018-2027 en appui de suivis scientifiques consolidés permettant à la fois d'évaluer l'impact du brûlage dirigé et l'état de conservation du patrimoine naturel (habitat, faune, flore, fonge, qualité d'eau, qualité d'air, etc.).



TÉMOIGNAGE

Le brûlage dirigé est un des moyens de gestion des espaces naturels, avec ses avantages et ses inconvénients. Il est indispensable que les habitats et espèces visés soient adaptés à cette perturbation et d'en suivre les impacts *in situ* car « pour bien gérer, il faut bien connaître ». La concertation est un préalable à la mise en place d'un tel mode de gestion sur un territoire. Elle relève de l'acceptation locale auprès des habitants, élus et acteurs locaux dont le SDIS. La sécurité est la clé de réussite d'un chantier de brûlis dirigé, pleinement dépendante des conditions météorologiques. L'usage du feu demeure « à risque » et la perception du grand public, bien que souvent émerveillé par une telle pratique, reste relativement négative. La sensibilisation des publics est alors indispensable pour faire comprendre que le feu peut constituer à la fois un ennemi et un allié, comme de nombreuses études le démontrent. Il s'agit donc de s'entourer des moyens humains et techniques, compétents et expérimentés, et de travailler en conformité avec la réglementation pour tirer avantage de cet élément naturel qu'est le feu.